

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2010/08/20

| | | |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|
| Région administrative : | 15-Laurentides | |
| Bassin versant : | Rivière du Nord | |
| Nom du plan d'eau : | Lac Colette | Secteur : |
| Latitude : | 45.84199 | Longitude : -74.10849 |

| Destinataires | |
|----------------------|--|
| Municipalité(s) | Nom du destinataire, fonction |
| Sainte-Anne-des-Lacs | Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca |
| | Frédéric Girard, inspecteur municipal env@sadl.qc.ca |
| | |
| | |

| Observations générales (2010/08/17) |
|---|
| <p>Fleur d'eau d'algues bleu-vert de catégorie 1 observable en suspension dans la colonne d'eau sur l'ensemble du lac. Écume 2b localisée dans le secteur nord-ouest sur une superficie d'environ 1 mètre².</p> <p>Ce lac de faible superficie (3 ha) présente une douzaine de résidences riveraines. Environ 3 prises d'eau individuelles prélèvent l'eau directement du lac. Des activités récréatives (pédalo, kayak) et de la baignade y sont pratiquées, notamment sur une plage non-organisée utilisée par une vingtaine de résidents du secteur.</p> <p>Carte ci-jointe <input checked="" type="checkbox"/> Aucun prélèvement <input type="checkbox"/></p> |

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

| | | |
|---|---|--|
| Station : COL-A | Type de prélèvement : Surface-Fleur d'eau | |
| Observations visuelles Échantillon prélevé dans une fleur d'eau de catégorie 1 à partir de la plage non organisée. Représentatif de l'état généralisé du lac. | | |
| Cyanobactéries | Totales : 50 000 - 100 000 cellules/ml À potentiel toxique : 50 000 - 100 000 cellules/ml | |
| Cyanotoxines | Trousse de dépistage | |
| | Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input checked="" type="checkbox"/> <i>(L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)</i> | |
| | Laboratoire du CEAEQ | |
| | Microcystines | non détectée <input type="checkbox"/> µg/l (toxicité équivalente) |
| | Anatoxine-a | non détectée <input type="checkbox"/> µg/l |

| | | |
|---|---|--|
| Station : COL-G | Type de prélèvement : Surface-Écume | |
| Observations visuelles Échantillon d'une écume d'algues bleu-vert prélevé dans le secteur nord-ouest du lac, à quelques mètres de la plage non-organisée. | | |
| Cyanobactéries | Totales : 100 000 - 500 000 cellules/ml À potentiel toxique : 100 000 - 500 000 cellules/ml | |
| Cyanotoxines | Trousse de dépistage | |
| | Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input checked="" type="checkbox"/> <i>(L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)</i> | |
| | Laboratoire du CEAEQ | |
| | Microcystines | non détectée <input type="checkbox"/> µg/l (toxicité équivalente) |
| | Anatoxine-a | non détectée <input type="checkbox"/> µg/l |

Interprétation des observations ou des résultats d'analyses

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> | Situation normale |
| <input type="checkbox"/> | Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.) Observations : |
| <input type="checkbox"/> | <p>Cote A : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales¹ était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</p> <p>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p> |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Cote B : Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales¹ dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Il est possible qu'un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils pour l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau ou qu'il y a une présence significative d'écume. Cependant, à la suite d'une évaluation des informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau et les usages connus, cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : Riverains et municipalité souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p> |
| <input type="checkbox"/> | <p>Cote C : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé une densité de cyanobactéries totales d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Au moins un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) dans un secteur important de votre plan d'eau. Il peut également y avoir une présence significative d'écume.</p> <p>Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p> |
| Prochaine visite prévue : <input checked="" type="checkbox"/> le ou vers le 30 août <input type="checkbox"/> Aucune | |

Actions à prendre par le destinataire

Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C)

- le coordonnateur des mesures d'urgence
- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

Consulter le Portail national de l'information gouvernementale :

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Direction régionale du MDDEP :

Personne à contacter : Isabelle Dorion

Tél. : 450 433-2220 poste 280

Direction de santé publique (DSP) :

Personne à contacter : Dr Michel Savard ou Bruno Cossette

Tél. : 450 432-8735

¹ **Cyanobactéries totales:** Ensemble des genres dominants de cyanobactéries présents dans l'échantillon. Les cyanobactéries totales regroupent donc les genres susceptibles de produire des toxines et les autres cyanobactéries.